

**COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 22 septembre 2009**

L'an deux mil neuf, le 22 septembre 2009 à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur MAILLET, Maire.

Etaient présents : Mme ALLEGRE Annie, M. BOULAIRE Christophe, Mme DUCHENE Marie-Thérèse, Mme GOUTIER Sophie, Mme MONTADOR Cécile, M. PORTE Pierre, M. RIGHINI Philippe, Mme SCOUPE Evelyne.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : M. BOULAIRE Christophe

Le procès verbal du 17 juin 2009 est approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une 2^{ème} démission qui est celle de Monsieur Eric HILBERT. Il précise qu'il a pris acte de cette démission et que Monsieur le Préfet en a été informé.

QUESTION N° 1 DESIGNATION DE NOUVEAUX DELEGUES AUX SYNDICATS

INTERCOMMUNAUx SUITE A DEMISSIONS de Conseillers municipaux et

d'un délégué

QUESTION N° 2 RECENSEMENT DE LA LONGUEUR DE VOIRIE

QUESTION N° 3 TARIFS 2009/2010

QUESTION N° 4 DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES :

- ADEME/CONSEIL REGIONAL
- CONSEIL GENERAL « fonds scolaire »
- PNR

QUESTION N° 5 OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

QUESTION N° 6 INDEMNITES DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL

DECISIONS, INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

QUESTION N° 1 : DESIGNATION DE NOUVEAUX DELEGUES SUITE A DEMISSIONS

Monsieur le Maire précise qu'il y a lieu de désigner de nouveaux délégués auprès de 5 syndicats intercommunaux, suite à la démission de 2 conseillers municipaux (Marc Boutin et Eric Hilbert) et un délégué extérieur (M Biesse). Ont été élus à l'unanimité dans les syndicats suivants :

SITEV : Cécile MONTADOR titulaire, SIMVVO : Christophe BOULAIRE titulaire et Philippe RIGHINI suppléant, SICCMV : Maurice MAILLET suppléant, CC3V : Annie ALLEGRE suppléante, SIAEP : Maurice MAILLET titulaire.

QUESTION N° 2 : RECENSEMENT DE LA LONGUEUR DE VOIRIE « domaine public communal »

Mme Allègre Annie informe le conseil que chaque année, la répartition des dotations de l'Etat et en particulier la seconde fraction de la DSR et la DGE des communes, fait intervenir la longueur de voirie classée dans le domaine public communal.

Le contrôle de la longueur de voirie a été effectué par nos soins au mois de juin, et il s'avère que toutes les voies n'étaient pas recensées.

Actuellement la longueur de voirie retenue pour la répartition des dotations est de 6399 mètres.

Or, le nouveau comptage recense 8 474,50 mètres de voirie.

C'est ce chiffre qu'il y a lieu de retenir, Adopté à l'unanimité.

QUESTION N° 3 : TARIFS COMMUNAUX 2009/2010

Mme Sophie Goutier rappelle que chaque année les tarifs communaux sont étudiés et réajustés si besoin. Elle rappelle que la restauration scolaire a vu l'arrivée d'un nouveau prestataire de service et la mise en place de repas bio. Elle précise que les tarifs des photocopies **couleur** seront appliqués aux associations à prix coûtant. « Unanimité »

	Tarifs 2009
PHOTOCOPIES	
A3 noir et blanc	0,50€
A3 couleur	1,50€
A4 noir et blanc	0,25€
A4 couleur	1,00€
GARDERIE du MATIN	
1 ^{er} enfant	1,65€
2 ^{ème} enfant	1,60€
3 ^{ème} enfant	1,55€
à partir du 4 ^{ème} enfant	1,50€
ETUDE SURVEILLEE ou GARDERIE	2,35€
ETUDE SURVEILLEE ou GARDERIE +GARDERIE DU SOIR	
1 ^{er} enfant	3,70€
2 ^{ème} enfant	3,60€
3 ^{ème} enfant	3,50€
à partir du 4 ^{ème} enfant	3,40€
Le repas	
	4,00€

QUESTION N°4 : DEMANDE DE SUBVENTIONS

- à L'ADEME et au CONSEIL REGIONAL
- au CONSEIL GENERAL « Fonds Scolaire »
- au PNR et AGENCE DES ESPACES VERTS

1) Madame Allègre Annie propose au Conseil municipal 2 demandes de subventions se rapportant aux travaux d'agrandissement et d'aménagement en cours à l'école à savoir : une demande auprès de L'ADEME et le Conseil Régional ayant trait au développement durable « chaudière à bois » et une 2^{ème} demande auprès du conseil général concernant le fonds scolaire pour l'aménagement et la réfection des classes et de la bibliothèque. Approuvé à l'unanimité.

2) Monsieur le Maire présente au Conseil 2 demandes de subventions au PNR et à l'agence des espaces verts ayant trait à l'implantation d'un abri randonneurs à l'entrée du Bois de Galluis. Approuvé à majorité 1 abstention : Philippe Righini.

QUESTION N°5 : OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Madame Annie Allègre propose au Conseil municipal d'autoriser l'ouverture d'une ligne de trésorerie pour la durée du mandat municipal.

Cette ligne de crédit permettra en attendant le versement des subventions et du FCTVA prévus en investissement de faire la liaison lors d'un manque de trésorerie. Approuvé à l'unanimité.

QUESTION N°6 : INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe le Conseil que depuis le 1^{er} septembre, suite à une mutation, un nouveau receveur municipal a pris ses fonctions à Vigny. Il propose que soit voté le principe de versement d'une indemnité au receveur municipal et de verser au receveur sortant la cote part lui revenant. Approuvé à l'unanimité.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- 1) **Demande de subvention DGE.** Notre dossier de subventions de dotation de l'état 2009 concernant les travaux et l'aménagement de l'école a été rejeté. Une réunion avec la secrétaire générale de la préfecture a été organisée pour tenter de comprendre cette décision. Nous n'avons pas obtenu la réponse escomptée et une réunion avec le préfet est à planifier au plus tôt.

- 2) **Révision des listes électorales.** Une réunion est à fixer dans les jours qui viennent afin de revoir les listes (changement d'adresse, nouvelles inscriptions, radiations...). Pour rappel : les inscriptions sur les listes doivent se faire avant le 31/12/2009 pour les élections 2010 (Elections régionales).
- 3) **Embauche provisoire d'un cantonnier :** suite à l'accident de M. Dubois, la commune recrute un cantonnier. Dans le cadre de l'intercommunalité, une réflexion a été menée dans un but de travail en commun avec la commune de Théméricourt afin d'avoir, à terme, deux cantonniers qui pourront travailler ensemble et partager une expertise différente. 3 candidats ont été rencontrés. Sur les 2 candidats sélectionnés, une personne s'est désistée.
Un contrat doit être établi avec la commune de Théméricourt.
- 4) **Terrains de la Folie.** Nous avons une promesse de vente signée pour le terrain n°1. Le permis de construire est en cours. Le terrain n° 2 reste à vendre (celui du milieu), des contacts ont été pris.
- 5) Un **candélabre** est tombé rue du Bourg pendant les travaux d'enfouissement des lignes électriques et le mur attenant a été accidenté. Un constat d'accident a été rédigé. Le mur est en cours de réparation par l'entreprise en cause. L'entreprise va être relancée pour la réparation du candélabre.
- 6) **Distillerie, antenne de téléphonie mobile :** toujours en discussion avec Orange pour la réfection de la cheminée et l'installation d'une antenne de téléphonie mobile. Une subvention doit être demandée par le propriétaire au PNR.
- 7) **Réunion avec les Jeunes.** A la demande d'un habitant gêné par le bruit, une réunion a été organisée avec certains Jeunes du village. Un compromis semble avoir été trouvé pour que ces Jeunes puissent se réunir et que les riverains ne soient plus gênés.
- 8) **Permis de construire et déclaration préalable :** il est rappelé à tous les habitants que **tous** travaux sur le bâti (agrandissement, modification, changement de portes, de fenêtres, d'ouvertures de baies ou portes, réfection de toiture, de façades, création ou modification de clôture... etc) sont soumis au code de l'urbanisme et ainsi doivent obligatoirement faire l'objet d'une demande préalable ou d'un permis de construire. Aussi, il est conseillé de prendre contact avec Monsieur le Maire ou Mme Scoupe (déléguée à l'Urbanisme) avant d'entreprendre des travaux, ayant pour but de déterminer le type de procédure à présenter à la DDEA pour instruction et autorisation afin d'être en conformité avec la réglementation en matière d'urbanisme. Tout manquement au code de l'urbanisme pouvant entraîner des remarques et poursuites des services de l'Etat. D'autre part, pour information, il est précisé que les fenêtres en PVC ne sont pas autorisées par l'Architecte des bâtiments de France sur les sites classés ou inscrits (la majorité du territoire de Frémainville).
- 9) **Publicité et signalisation :** en application de la loi 79-1150 du 29/12/1979, la publicité est interdite sur le territoire des parcs naturels régionaux et des sites inscrits. Il est donc demandé d'enlever ou faire enlever les affichages près de la distillerie.
- 10) **Civisme.** En attendant l'arrivée d'un cantonnier, nous renouvelons notre demande auprès des propriétaires ou locataires à savoir : le nettoyage le long de chaque propriété (désherbage et papiers). Un peu de civisme ne nuit pas !
- 11) **Taille des haies.** Pour rappel, les haies ne doivent pas empiéter sur le domaine public, surtout dans les virages. Un courrier de rappel sera adressé aux riverains concernés.
- 12) **Verger de l'école.** Les pommes du verger peuvent être ramassées par les habitants. Il est recommandé de prendre soin des arbres en ne cassant pas les branches.
- 13) **Ralentisseurs.** Les projets de ralentisseurs sont un peu retardés mais absolument pas abandonnés. Ces travaux seront entrepris sur 2010 en fonction des financements attendus.
- 14) **Travaux d'enfouissement.** Les travaux qui ont perturbé le village pendant l'été sont pratiquement terminés et les riverains sont remerciés pour leur patience.
- 15) **Travaux d'enfouissement basse tension et France Télécom dans la rue du Bout-Sirop.** Les travaux vont commencer fin septembre pour une durée de 1 à 2 mois environ. La circulation dans cette rue sera perturbée durant la durée des travaux.
- 16) **Travaux de l'école :** les travaux se poursuivent même si les finitions prennent un peu plus de temps que prévu.
- 17) **Vœux du Maire :** la cérémonie des vœux du Maire aura lieu le samedi 16 janvier.

18) CC3V

1. **Crèche de Seraincourt** : de nombreux problèmes ont été recensés à la crèche de Seraincourt, pour laquelle la communauté de communes des 3 vallées du Vexin (CC3V) verse une importante subvention. Ces problèmes sont suivis de très près par la commission « Enfance et Seniors » et une solution pérenne devrait être trouvée dans les prochains jours.
 2. **Développement économique** : l'achat du site Trouw Nutrico par la CC3V et appartenant à la commune de Vigny, aura lieu dans les prochaines semaines suite à l'arrêt prononcé par le Conseil d'état en faveur de la commune de Vigny dans le conflit l'opposant à la société qui voulait acquérir ce site.
- 19) **Syndicat des collègues** : achat d'un terrain près du collège pour en faire un gymnase et l'école de musique du SIMVVO. Deux subventions ont été demandées à la Région et à l'état.
- 20) **Réparation du terrain de basket** : dimanche 18/10 à 10h. Toutes les bonnes volontés sont requises pour aider à réparer ce terrain. Pas besoin d'experts, tout le monde peut aider jeunes et moins jeunes. Les travaux consisteront à désherber le terrain, réparer le grillage, réparer un trou dans le sol et pose d'un panier de basket. Nous comptons sur votre aide !
- 21) **La bibliothèque** propose une initiation aux sciences pour les collégiens par l'intermédiaire de M. Bouchardon, Ingénieur en retraite (et ancien professeur en IUT). L'approche sera ludique pour donner (ou redonner) goût aux sciences. Une réunion d'informations destinée aux parents est prévue samedi 26/9 à 18h à la bibliothèque du village.
- 22) **RPI**. Un 1^{er} courrier a été envoyé au Maire de Longuesse pour officiellement demander la mise en place d'un **regroupement scolaire** (RPI) avec Frémainville pour l'année prochaine. En effet, les effectifs diminuant (dû au vieillissement inéluctable de la population), nous avons un risque important de fermeture d'une classe l'année prochaine. Déjà cette année, l'inspectrice a fait un contrôle en début d'année et voulait fermer une classe mais les discussions ont permis de la conserver. D'autres contacts sont envisagés auprès de communes environnantes et le foyer du Moulin vert à Jambville.
- 23) Une nouvelle rubrique a vu le jour sur le site internet de notre village « sortir autour de Frémainville ». Retrouvez cette rubrique sur www.fremainville.com
Les personnes souhaitant informer d'une manifestation ou d'un événement peuvent le faire via le site internet de la mairie, à l'attention de Christophe Boulaire ou Marie-Thérèse Duchêne.
- 24) A propos de la bibliothèque, il est maintenant possible de consulter par internet (bibliotheques.valdoise.fr) le catalogue des ouvrages proposés. Il suffit de nous faire connaître le titre de l'ouvrage retenu et nous nous chargeons des réservations. Le bibliobus du conseil général se chargeant lui de la livraison.
- 25) **Permanence du mercredi soir** : A compter du 1^{er} octobre 2009, la nocturne du mercredi se terminera à 19 heures au lieu de 20 heures. Les personnes rencontrant quelques difficultés à se rendre en mairie durant les plages horaires d'ouverture au public peuvent prendre rendez-vous.

Séance levée à 22h30

Le Secrétaire de séance,
Christophe BOULAIRE

Le Maire,
Maurice MAILLET